

NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE

vm
VILLENEUVE MAG



P.18-21

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

FÊTONS NOËL ENSEMBLE

P.6-7

Cadre de vie

La technologie au service
de la tranquillité publique

P.24

Actualité

Deux stations
Vélib' en ville !



Voyager dans ma ville

Le manège gratuit, en
forme de sapin de Noël,
sur le parvis de l'Hôtel
de ville de retour
le 16 décembre.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Bilan 2023

P.6-7 La grande actu

La technologie au service de la tranquillité publique

P.8-9 En clair

Où déposer vos encombrants ?

P.10-11 Immersion

Concerts virtuoz

P.12-13 Portrait

Adam Allaoui, hockey podium

P.14 Vie publique

Une journée avec Pascal Pelain à la Région

P.15 Vie publique

Prévention des crues avec la Métropole

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Les festivités de Noël, c'est cadeau à Villeneuve !

P.22-23 Instantanés

P.24-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE

En ces dernières semaines d'une année bien remplie, quel plaisir de retrouver l'esprit de Noël, mélange agréable de bienveillance, de joie et de générosité !

Mon équipe municipale et moi-même sommes particulièrement ravis de vous retrouver autour des nombreuses animations et festivités qui s'apprêtent à jaloner notre quotidien à Villeneuve. Car c'est aussi notre volonté de faire en sorte que chacun puisse profiter de cette parenthèse un peu hors du temps : petits et grands trouveront leur bonheur dans la programmation que notre Municipalité a souhaité vous proposer.

Ce savoureux parfum de fête imprègne déjà notre ville, et se déclinera donc bientôt sous différentes formes. Les illuminations de Noël sont déjà en place et égaient nos longues soirées d'hiver : bravo aux équipes pour ce travail formidable qui décore nos rues.

Aussi et surtout, vous pourrez retrouver, dès le 16 décembre en centre-ville, un véritable marché de Noël, un beau manège ainsi qu'une patinoire !



Ces animations gratuites et accessibles à tous, ainsi que le reste de la programmation que vous retrouverez dans le dossier de ce magazine et dans son supplément, nous permettrons de tous nous retrouver dans des conditions idéales pour célébrer ensemble la joie et la concorde, en famille et entre amis.

Profitons ensemble de cette « magie » des fêtes de fin d'année, de la lumière qu'elle met dans nos cœurs, et de la convivialité qu'elle charrie.

Au nom de la Majorité municipale, je souhaite à toutes les familles Villenogarennoises de bonnes et heureuses fêtes de Noël et de nouvel an !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



Décembre 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-6-7-14-24-27) Jonathan Rapaport (p.8-9-10-11-12-13-15-18-19-20-21-25-26-28) • couverture : Ville de Villeneuve-la-Garenne • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel, Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023

PEFC 10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • **POSTE DE POLICE MUNICIPALE**
STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE
PISCINE MUNICIPALE • **CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU**
GYMNASSE JULES-VERNE • **BULLE DE TENNIS** • FUNÉRARIUM
ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • **LA FABRIK**
PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE
ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Bilan 2023

L'année 2023 qui s'achève était chargée. Il est temps de faire un bilan des nombreux projets municipaux présentés tout au long des parutions du Villeneuve Mag nouvelle formule de ces derniers mois. Reprenons sous forme d'un best-of les travaux qui ont été entrepris avant la fin de l'année.

Dans sa nouvelle formule, lancée en janvier 2023, votre magazine municipal consacre une rubrique spécifique aux projets structurants voulus et lancés par le Maire Pascal Pelain et son équipe. Chaque mois, les Villenogarenois sont tenus informés de l'avancée des travaux et des améliorations qui vont en résulter. Rénovations d'équipements et du patrimoine restés trop longtemps non entretenus, modernisation de bâtiments municipaux, amélioration du cadre de vie, renforcement de la sécurité, mises aux normes actuelles, les transformations sont visibles sur tout le territoire. Avec ces grands projets, l'objectif de la majorité municipale est de répondre aux besoins actuels et futurs de Villeneuve pour accompagner son développement démographique et renforcer son rayonnement.

Un planning chargé

Suivant les analyses établies et programmes définis en 2022, les grands projets, lancés en 2023, ont fait l'objet de chantiers menés dans des délais encadrés. Les services techniques municipaux sont énormément sollicités

pour coordonner tous ces travaux. À cela, il a fallu gérer la surcharge de travail imprévue liées aux réparations des dégâts des émeutes de juin.

Plusieurs inaugurations

Malgré ces imprévus, le nouveau poste de Police Municipale a été inauguré, la péniche Marie-Louise peut de nouveau accueillir du public, les vestiaires du centre sportif Philippe-Cattiau ont été rénovés et mis aux normes PMR, l'isolation extérieure de La Fabrik a pu être achevée, la bulle de tennis a été remplacée et est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite. 2023 a également vu s'ouvrir la première des trois maisons de santé. Comme prévu, depuis le printemps les lignes à haute tension ont été enfouies et leurs pylônes démontés. Les derniers de ce programme disparaîtront au tout début de l'année 2024 et laisseront place à du foncier disponible pour réaliser de nouveaux projets d'envergure.

À chaque année ses grands projets

Chacun de ces chantiers suivent des principes essentiels : améliorer l'accessibilité et les conditions d'usage, favoriser les bonnes pratiques en faveur de l'environnement, tout en privilégiant une architecture qualitative pour faire de Villeneuve une ville agréable. D'autres travaux plus lourds commencés en 2023 verront leur aboutissement début 2024 comme la Piscine Municipale et la rénovation du funérarium. En 2025, ce sera l'inauguration de la nouvelle halle du marché couvert avec son nouveau parking souterrain dont le chantier a été lancé cet été. En 2024, *Villeneuve Mag* vous fera découvrir d'autres projets comme l'inauguration de la seconde maison de santé. La rubrique « Le point sur les projets » vous réserve de belles choses pour les mois à venir. **Vm**



Photo: Bertrand Guigou

1



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

2



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

3

1. En 2023, 20 millions d'euros ont été consacrés à mener des projets à leur terme pour les inaugurer, comme le Poste de Police Municipale ou les nouveaux vestiaires du Centre Sportif Philippe-Cattiau.
2. Pendant que des projets s'achevaient cette année, d'autres étaient lancés comme celui de la future halle de marché. La première phase a débuté cet été en déconstruisant l'ancienne halle vétuste pour laisser la place au chantier de construction pour 2024.
3. Depuis le printemps 2023, RTE procède au démontage des pylônes soutenant les lignes à haute tension qui avaient été enfouies de l'autre côté de la Seine. Cette opération qui prendra fin en février 2024, permettra de libérer des terrains pour y développer de nouveaux projets bénéfiques pour les Villenogarennais.





La technologie au service de la tranquillité publique

En développant une équipe dédiée de téléopérateurs et en atteignant, fin 2023, le nombre de 88 caméras réparties stratégiquement, Villeneuve-la-Garenne est désormais dotée de moyens efficaces pour lutter contre les incivilités et assurer la sécurité.

Outil indispensable pour faire intervenir les agents de la Police Municipale aux bons endroits dans les meilleurs délais, le réseau de vidéoprotection d'une ville nécessite l'installation d'un nombre conséquent de caméras. Il aura fallu trois ans et un lourd investissement à l'actuelle équipe municipale pour rattraper le retard de la Ville en matière de sécurité urbaine. Le développement du maillage de caméras est maintenant arrivé à maturité en parallèle du recrutement d'agents de Police Municipale.

Centre de Supervision Urbaine

Le nombre d'agents a considérablement augmenté ces derniers mois, avec notamment la création d'une

brigade motocycliste et d'une brigade cynophile (voir notre reportage dans le précédent numéro de *Villeneuve Mag*). La Ville de Villeneuve-la-Garenne s'est également dotée en juin dernier d'un tout nouveau poste de Police Municipale en cœur de ville, boulevard Gallieni. En parallèle de ce déploiement sur le terrain, la Ville a investi sur le développement du Centre de Supervision Urbaine (C.S.U.) qui assure la gestion et l'exploitation du réseau de vidéoprotection urbaine. Les caméras fixées dans les rues, sont reliées à un mur d'images et des postes de « télé-patrouille » permettent de veiller sur la tranquillité des Villenogarenois. Le C.S.U. est désormais pleinement opérationnel avec une brigade de quatre téléopérateurs (bientôt cinq), menée par un policier municipal spécialement recruté. Ces anges-gardiens travaillent quotidienne-

ment en étroite coordination avec les équipages et la Police Nationale qui patrouillent dans les rues de Villeneuve.

Des missions multiples

100% des interventions de la Police Municipale sont épaulées par le C.S.U. Ainsi lorsque les agents d'un équipage procèdent à un contrôle de véhicule, les caméras du C.S.U. assurent leurs arrières pour anticiper une éventuelle agression. Cette procédure apporte également toute transparence en cas de contestation ultérieure de la part des personnes contrôlées. Dès qu'il survient un événement inhabituel sur la voie publique, les membres du C.S.U. préviennent aussitôt leurs collègues sur le terrain pour une levée de doute. Cette réactivité est d'une grande valeur en cas d'accident pour une plus grande



Le C.S.U. permet de coordonner les interventions des équipes de la Police Municipale.



Photo : Erwan Le Vexec (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Nous nous sommes dotés de moyens modernes pour lutter plus efficacement contre les incivilités et assurer la tranquillité des Villenogarennois.

Frédéric Rarchaert
Maire-adjoint en charge de la Sécurité et de la Voirie-Propreté

rapidité d'intervention des secours. Au-delà de la sécurité, le Maire Pascal Pelain a souhaité étendre la verbalisation par ce biais au code de la route et aux incivilités comme le dépôt sauvage d'encombrants sur la voie publique (voir encadré).

Totale transparence

Parfaitement encadrée par les règles et lois en vigueur en matière de protection des données personnelles, la mise en place du C.S.U. est conforme aux directives de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La vie privée de chacun est parfaitement respectée, avec un système de masquage du domaine privé (jardins privatifs et fenêtres de domiciles ne sont pas filmés). Il n'existe pas de système de reconnaissance faciale, interdit en France. Les enregistrements sont sauvegardés durant seulement 30 jours avant d'être effacés. Ces enregistrements ne peuvent être visionnés par les agents municipaux qui n'ont accès qu'à une vision en direct. L'extraction d'un enregistrement ne peut se faire que dans le cadre d'une enquête par un officier de police judiciaire suite à un dépôt de plainte. C'est pourquoi toute victime doit faire un dépôt de plainte auprès de la Police Nationale avant 30 jours pour que des preuves vidéos puissent être mises à disposition des enquêteurs par la Police Municipale.

Zéro tolérance

Ces nouvelles méthodes de travail ont permis dès cet été de procéder à des interpellations suite aux émeutes. Le C.S.U. s'est également doté d'un logiciel d'intelligence artificielle. Mais il ne faut pas confondre un outil programmable dans certains cas avec ce que l'on peut voir dans les films de science-fiction. Ici, il est possible dans le cadre d'une enquête de retrouver un véhicule à partir de sa plaque minéralogique ou bien de programmer une reconnaissance de mouvements suspects sur un lieu connu pour être régulièrement pollué par des dépôts sauvages d'encombrants, pour que le système alerte les agents dès qu'une nouvelle incivilité de ce type se reproduit. Prochaine étape en 2024, avec l'ajout de caméras supplémentaires

destinées à la protection des établissements scolaires pour atteindre un total de 105 unités et la généralisation de supports de nouvelle génération nommés « mammouth » renforcés par du béton et de l'acier pour mieux protéger les caméras des vandales. Un projet qui a déjà été budgétisé pour être mis en place dans les mois à venir. 

LA VIDÉO PROTECTION AU SECOURS DU CADRE DE VIE

Trop d'individus peu scrupuleux jettent sur la voie publique des ordures, gravas ou autres encombrants alors qu'il existe des solutions simples pour respecter le cadre de vie de chacun (voir *En clair* p.9). Ces personnes encourent jusqu'à 1500 euros d'amende et parfois la saisie de leur véhicule s'ils sont pris sur le fait. L'ajout, cette année, de 32 caméras installées pour 1 million d'euros avec le concours du Conseil Départemental, a été pensé pour permettre aux agents de la Police Municipale de verbaliser ces incivilités en flagrant délit. Et si le flagrant délit n'a pu être réalisé, il est possible de retrouver les fautifs sur les enregistrements à condition que des riverains aient porté plainte avant 30 jours.



POLICE MUNICIPALE
194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78

Ouvert du lundi au vendredi

(Voir horaires p.30)

URGENCES

DE 6H À MINUIT

CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

01 40 85 58 78 ou 06 22 80 73 84

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



Faux!

“ Villeneuve n'est pas **desservie en transport en commun** ”

La Gare de Saint-Denis, qui permet de rejoindre Paris en moins de 10 minutes, se trouve à un kilomètre du centre de Villeneuve. Un trajet qui peut être effectué en tramway. Le T1 traverse une partie de la ville et permet aussi de relier la gare de Gennevilliers en quatre stations.

La Gare de Saint-Denis à 10 minutes à pied seulement

La Gare de Saint-Denis, 5^{ème} gare d'Île-de-France en termes de fréquentation (90 000 voyageurs par jour), se trouve à seulement dix minutes à pied de la Mairie de Villeneuve-la-Garenne. De là, les Villenogarennois peuvent rejoindre directement et en une station la Gare du Nord (en seulement 7 minutes) via la ligne H ou alors prendre la ligne D du RER qui relie, sans changement, le centre de Paris et Châtelet en moins de quinze minutes mais également le Stade de France en un arrêt, la Gare de Lyon, l'Est de la région parisienne jusqu'à Melun, le sud-est jusqu'à Corbeil et le nord jusqu'à Creil. De plus, pour vous rendre à Gare du Nord aux heures de pointe, l'attente entre chaque rame de la ligne H ou du RER D est d'environ cinq minutes.

À dix minutes des Grésillons en vélo, future gare du Grand Paris

En novembre, deux stations Vélib' ont été inaugurées à Villeneuve-la-Garenne, dans le nord et au centre-ville. Un nouveau moyen de se déplacer écologique pour les Villenogarennois et de se rendre en quelques minutes à la gare de Saint-Denis ou à la gare RER C des Grésillons, future gare du Grand Paris, où vous pourrez ranger votre vélo dans une autre station Vélib'. Il est également possible de vous déplacer jusqu'à Paris en bicyclette en une trentaine de minutes. Les circulations douces sont une priorité pour la Municipalité qui a mis en place un plan vélo et voté, lors du Conseil Municipal du 12 octobre, le premier itinéraire du Schéma Cyclable qui va permettre de développer des itinéraires vélo structurants sur le territoire.

Le tram pour se rendre en gare

Le tramway T1 traverse toute l'avenue de Verdun et permet de se rendre en deux stations (environ cinq minutes, s'il n'y a pas d'embouteillages) à la gare de Saint-Denis en partant de l'Hôtel de ville ou six stations du parc des Chanteraines. Pratique, il relie aussi la gare de Gennevilliers en quatre arrêts depuis la Mairie. Le RER C vous donne la possibilité ensuite de rejoindre Pontoise d'un côté sans changement, la Tour Eiffel, le Quartier Latin, la Gare d'Austerlitz ou la Bibliothèque François-Mitterrand de l'autre. À noter que le T1 a pour destination Asnières dans un sens mais traverse aussi de nombreuses villes de Seine-Saint-Denis dans l'autre sens : Saint-Denis, Drancy, la Courneuve, jusqu'à Bobigny où se trouve la Préfecture du 93. Enfin, un réseau de bus (177 et 137 notamment) roule aussi sur la ville. Ces lignes ont pour terminus Asnières et Porte de Clignancourt.

EN CLAIR

Où déposer vos encombrants ?

Véritables poisons du cadre de vie, les dépôts sauvages mobilisent régulièrement les services techniques municipaux appelés à dégager la voie publique. Afin que notre ville reste agréable, il appartient à chacun de se responsabiliser et de trier correctement ses déchets selon les multiples possibilités offertes.

Collecte d'électroménager

Ecosystem collecte chez vous, gratuitement et sur RDV l'électroménager dont vous souhaitez vous débarrasser.
www.jedonneuneelectromenager.fr

Collecte des encombrants

Deux lundis par mois, de 12h à 20h, les premiers et troisièmes lundis.

Déchetterie mobile

4^e samedi du mois au 214 bd Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Déchetterie de Gennevilliers

Si vous ne pouvez pas attendre le jour de la collecte des encombrants, vous pouvez vous rendre à la déchetterie fixe gérée par l'EPT à partir du 1^{er} janvier 2024 :
93 rue des Caboeufs à Gennevilliers - 01 46 17 01 60

Signalement tout dépôt sauvage

Pour signaler tout dépôt sauvage : télécharger l'application de la Ville. Cliquez sur l'onglet "Signalez un problème" puis "Propreté-déchets", laissez-vous ensuite guider. Le service Propreté interviendra dans les meilleurs délais.

Collecte de sapins

Vous pouvez déposer votre sapin dans l'un des neuf points de collecte, entre le 20 décembre et le 31 janvier : parc de l'Hôtel de Ville, square Madiesse, parking Madame de Nanteuil, angle Coubertin/Jean-Moulin, angle boulevard Gallieni, Espace Pierre-Brossolette, rue Camille-Du-Gast, Esplanade de l'Espace Nelly-Roussel et angle rue du Haut-de-la-Noue / Gabriel-Fauré.

Jusqu'à
1500€
d'amende
pour dépôts
sauvages



The Free sur scène avant le concert pour la balance réalisée avec les techniciens de la Ville.

Concerts **virtuoz**

Le Virtuoz Club met en avant les musiques actuelles à travers une programmation éclectique qui mélange les genres. Entre jazz, hip-hop, rock, pop, chanson française ou encore musique du monde, il y en a pour tous les goûts ! Mais avant de se produire sur scène, les artistes sont minutieusement programmés par la Ville et la MJC, toujours à l'affût de futures pépites. En immersion dans les coulisses des

shows musicaux de Villeneuve et en particulier de Petite Gueule et The Free, le 10 novembre au Virtuoz.

« **U**ne programmation du Virtuoz Club se prépare un an à l'avance », précise Anne Métrard, responsable du service Culturel et de la programmation musique à la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Elle écume les festivals à la recherche des perles rares qui seront peut-être les futures pépites de la scène musicale hexagonale. C'est par exemple le cas de Coline Rio, qui se produit à Villeneuve le 1^{er} décembre. Finaliste du concours « Chantez 20 ans en 21 », la Nantaise, dont les titres sont passés sur France Inter et FIP, est considérée comme une future grande de la chanson française et a joué à

guichet fermé au Café de la danse. De plus en plus médiatisée, elle a heureusement été « bookée » par l'équipe de la culture juste avant son explosion.

Les artistes appréciés au moins deux fois en live

« Pour 30 concerts auxquels nous assistons, nous ne retenons qu'une dizaine d'artistes, explique Anne Métrard. Nous tenons absolument à les voir en live car la qualité de la prestation scénique est très importante. » Car certains artistes excellent en studio mais rencontrent plus de difficultés à donner de l'émotion devant un public. Au Virtuoz Club, dont la scène d'une capacité de 149 places est située à l'Espace Pierre-Brossolette, on promeut la musique actuelle selon le souhait du Maire Pascal Pelain qui se rend aussi lui-même à des festivals avec



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Contrats signés 4 à 6 mois avant le concert

Les contrats avec les artistes et leurs tourneurs ou producteurs sont signés, en règle générale, entre quatre et six mois avant la date du concert, tandis que les fiches techniques (besoins en son, en lumière...) sont calées trois mois avant. À J-7, l'équipe de l'artiste et celle de la culture s'entendent sur l'heure d'arrivée, le contenu des plateaux repas, les boissons, les encas... « *La tendance est de plus en plus au végétarien* », fait remarquer l'équipe. Le jour J, pour Petite Gueule, la balance (réglage et équilibrage avant le show) est effectuée à son arrivée dans la salle du Virtuoz en milieu d'après-midi, en présence de l'ingénieur du son Arnaud Dubois et du régisseur lumière Vincent Houard, tous deux agents de la Ville. The Free, de son côté, anime, en fin d'après-midi dans une salle de répétition de l'Espace Pierre-Brossolette, un atelier d'écriture pendant une heure auprès de collégiens de Villeneuve, de jeunes du service Jeunesse et d'un membre de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de l'Hôpital Nord 92. Les apprentis rappers ont ainsi travaillé, à travers plusieurs exercices ludiques, leurs rimes et se sont dévoilés à travers des textes personnels. Certains, intimidés, n'osaient pas lire leur prose devant les autres. « *Personne ne te jugera ou se moquera* », rappelle l'artiste, très pédagogue, qui animait un tel atelier pour la première fois.

son adjointe à la Culture Sandrine Hertig et valide chaque artiste retenu. Sont programmés tout au long de l'année à Villeneuve : du jazz, du rock, de la chanson française, de la pop, de la musique du monde et du hip-hop, comme lors de la soirée du 10 novembre où se sont produits Petite Gueule et The Free. « *Je suis allée voir The Free à deux reprises : au Metaxu de Pantin et au centre culturel Hip-Hop La Place à Paris et j'ai beaucoup apprécié son écriture très poétique*, souligne Anne Métrard. *Pour Petite Gueule, que j'ai vu au Pan Piper à Paris et au festival maMA, j'ai aimé son flow peu commun, son énergie, sa générosité. Elle a des choses à dire.* »

Ultimes réglages

Il est ensuite l'heure pour The Free d'effectuer la balance en compagnie de son DJ Aguirre, arrivé au Virtuoz à temps malgré les embouteillages. Un moment important avant le concert qui nécessite une grande concentration pour veiller à avoir « *une uniformité de son* », selon les techniciens et travailler aussi sur la lumière de chaque morceau. Petite Gueule sera la deuxième à rentrer sur scène. Mais avant, l'artiste a eu droit à une surprise : la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) du collège Edouard-Manet avait préparé une chanson de son répertoire qu'ils lui ont interprétée sous forme de chorale. La rappeuse, très émue, a également pu échanger avec un enseignant de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy qui était son voisin d'enfance ! Après être retournée

dans sa loge pour se préparer et grignoter un morceau, il est l'heure pour Petite Gueule de monter sur la scène du Virtuoz Club. Le show peut enfin commencer... **M**



CONCERT

LE RAP ENCORE À L'HONNEUR EN DÉCEMBRE

Le Virtuoz Club accueille une nouvelle soirée 100% hip-hop proposée par la MJC le 8 décembre avec, pour commencer, une conférence du rappeur Driver, auteur du livre *J'étais là* qui reviendra sur l'histoire du hip-hop en France dont il était un des principaux protagonistes : des débuts sur Radio Nova au streaming. La soirée se poursuivra avec DJ Stresh, beatmaker et artiste multi récompensé de la culture hip-hop (champion de France pour Red Bull Thre3style en 2016), puis avec le duo de rappers 2Raffale, composé de Raxoo et Faz, tous deux originaires de Villeneuve qui joueront à domicile.



VIRTUOZ CLUB
ESPACE
PIERRE-BROSSOLETTE
3 RUE PIERRE-BROSSOLETTE
01 47 94 52 96
RÉSERVATIONS EN LIGNE :
BILLEREDUC.COM ET FNAC.COM



Adam Allaoui, gardien de but de roller hockey pour le club des Fous du Bitume de Villeneuve

Adam Allaoui

Hockey podium

Le gardien des Fous du Bitume âgé de 16 ans, vient de connaître ses premières sélections en équipe de France avec laquelle il est devenu champion d'Europe avec les U17. Très attaché à sa ville, le Villenogarennois, qui souhaite travailler plus tard dans le management du sport, a déjà la tête aux prochains championnats du Monde de roller hockey dans moins d'un an, à Rome.

Adam Allaoui c'est la force tranquille. Un ado de 16 ans à la tête sur les épaules et bien dans ses rollers, prêt à tous les sacrifices pour son sport de prédilection. « *C'est un travailleur. Il sait ce qu'il veut* », glissent ses parents Ahmed et Lilia, qui accompagnent leur progéniture presque chaque week-end aux quatre coins de l'Île-de-France et même parfois en province sur ses matchs. Petit retour en arrière. Adam démarre le roller hockey dès l'âge de 9 ans pour suivre les traces de son frère Sami, lui-même licencié au club de sa ville de Villeneuve : Les Fous du Bitume. C'est immédiatement le coup de foudre.

Plusieurs titres nationaux chez les jeunes à son actif

« *J'ai décidé d'évoluer comme gardien car je regardais beaucoup de vidéos des plus beaux arrêts et j'avais envie de les imiter*, raconte l'ancien collégien de Manet qui porte un impressionnant équipement de protection lorsqu'il joue. *À mon poste, il faut des réflexes, beaucoup de souplesse et du mental car il ne faut jamais rien lâcher dans la cage.* » Après s'être essayé à la natation et au tennis à l'AVG sans trop de succès, il opte donc pour ce sport de glisse et commence par intégrer l'école de roller afin d'apprendre le patinage. L'ascension est fulgurante et il obtient vite ses

premiers titres nationaux avec Les Fous du Bitume, en U15, en étant à chaque fois surclassé.

Les Fous du Bitume, une référence hexagonale

Le club villenogarennois est en effet une référence en matière de formation avec 27 championnats de France jeunes depuis sa création en 1995 et même deux titres élites seniors en 2019 et



Au poste de gardien il faut des réflexes, beaucoup de souplesse et du mental

2022 qui en font une place forte du roller hockey hexagonal. Cet été, le lycéen, en 1^{ère} scientifique, a connu la consécration : ses premières sélections en équipe de France U17 avec un succès aux championnats d'Europe à la clé, le 30 juillet, en venant à bout en finale de la République Tchèque (2-0). Depuis la rentrée de septembre, Adam a un emploi du temps de ministre : entre le lycée en horaires aménagés, les entraînements tous les soirs, le bénévolat pour son club, les matchs jeunes le dimanche

et même avec la réserve des seniors le samedi soir, le portier villenogarennois a à peine le temps de souffler.

La tête et les jambes

« *C'est une bonne routine*, sourit-il. *Je m'autorise quand même quelques sorties au cinéma et ballade entre amis pour décompresser.* » Plus tard, Adam souhaite entamer des études de STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) pour travailler dans le management du sport. « *Mon fils n'a jamais négligé ses études malgré le temps consacré à son sport* », apprécie Lilia, sa maman. Avant d'espérer intégrer l'effectif de l'équipe première senior de son club de cœur, devenu une famille, le résident du centre-ville de Villeneuve s'est fixé un objectif : « *participer aux championnats du monde à Rome en octobre 2024 avec l'équipe de France junior.* » Face à des grandes nations du roller hockey comme les États-Unis, l'Espagne ou la Chine, il visera forcément le podium. **vm**

NOUVEAU



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À ADAM ALLAOUÏ EN SCANNANT LE QR CODE.



Photo : agence Make



Pascal Pelain, siégeant au Conseil Régional.

Une journée avec Pascal Pelain à la Région

Conseiller régional d'Île-de-France depuis 2021, le Maire de Villeneuve-la-Garenne défend les intérêts des Villenogarennois dans les plus hautes instances institutionnelles, comme à la Région. Lors des séances du Conseil Régional, les journées de l'élu sont bien chargées. Reportage.

9 h dans l'hémicycle ultra-moderne et épuré du Conseil régional d'Île de France à Saint-Ouen-sur-Seine (93). Pascal Pelain, conseiller régional depuis 2021, signe la feuille de présence à l'accueil avant de s'installer au deuxième rang réservé à l'exécutif. Pour débiter la séance du 16 novembre, une minute de silence est organisée en hommage au professeur de français Dominique Bernard, sauvagement assassiné dans son lycée d'Arras, le 19 octobre. Dans la matinée, les débats portent principalement sur le protocole de financement d'Île-de-France Mobilités (ex-STIF). Les votes sont souvent longs, surtout si les amendements sont nombreux. Les prises de parole sont, elles, chronométrées et proportionnelles au poids de chaque groupe politique dans l'assemblée.

Délégué spécial aux relations avec la MGP

Le public peut, de son côté, suivre les débats du 1^{er} étage de l'hémicycle où l'ordre du jour est indiqué sur écran géant. « *Mon rôle en tant que Délégué spécial aux relations avec la Métropole du Grand Paris est d'être une courroie de transmission entre les projets portés par la Région et la MGP* », résume le Maire de Villeneuve. À 14h, la séance est suspendue pour une heure, le temps du déjeuner. La journée est aussi l'occasion d'entretiens informels entre élus. Des décisions importantes sont parfois prises autour d'un café ou d'un thé. « *Villeneuve est maintenant bien identifiée par tous les conseillers régionaux et ne passent plus sous les radars* », fait remarquer Pascal Pelain.

De nombreux projets subventionnés par la Région à Villeneuve

En plus de développer son réseau auprès de personnalités locales fortes, la présence du Maire de Villeneuve à la Région facilite les demandes de subventions. Par exemple, le « Contrat d'Aménagement Régional » permet d'accompagner les collectivités franciliennes dans leurs projets d'investissement. À ce titre, Villeneuve a reçu une enveloppe d'un million d'euros. De même, le futur skate park et les trois terrains de padel à Cattiau seront financés en partie par l'Île-de-France. « *Certaines séances, comme lors du vote du budget, peuvent durer trois jours et deux nuits et finir à deux heures du matin* », souligne Pascal Pelain. Ce jour-là, les débats s'achèvent en fin d'après-midi. Le Maire est ensuite revenu à Villeneuve pour participer à la remise des récompenses des collégiens villenogarennois. **vm**

Prévention des crues avec la Métropole

Le 22 novembre, quai Sisley, s'est déroulé en présence du Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier et du Maire Pascal Pelain, un exercice de test d'équipements de la Métropole destinés à contenir une crue centennale de la Seine et à protéger Villeneuve d'éventuelles inondations.

Chacun connaît la crue historique de la Seine en 1910 qui avait inondé Paris, mais aussi Villeneuve. Au 21^e siècle, tout est mis en œuvre pour anticiper sur une éventuelle crue de même amplitude et ne pas revivre une telle situation de crise. La Métropole du Grand Paris, qui regroupe la ville de Paris et 131 communes dont Villeneuve, exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Patrick Ollier, qui en est le Président est venu en personne à Villeneuve, rejoindre Pascal Pelain, sur les quais de Seine, pour assister à la bonne mise en œuvre des tests grandeur nature de poses de barrages anti-inondation, appelés Batardeaux, le 22 novembre.

Des équipements financés par la Métropole

Le 12 octobre dernier, le Conseil de la Métropole du Grand Paris avait voté à l'unanimité l'allocation de 2 millions d'euros pour la prise en charge des coûts directs et indirects liés aux montages des batardeaux et protections amovibles à Paris, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, en lien avec la Préfecture de Police. Mettre en place toutes ces mesures pour contenir une crue hors norme demande du temps. « C'est un travail de tous les jours que l'on fait avec les maires de la métropole, mais également les élus des communes en amont pour garantir la protection de 2 millions de personnes sur notre territoire situé en aval » explique le Président de la MGP Patrick Ollier. « Villeneuve est inondable à 80%. Vous imaginez bien qu'avec le dérèglement climatique, nous souhaitons

rapidement trouver des solutions en cas de crue. L'actualité de ces quelques semaines nous prouve que nous ne sommes à l'abri de rien. Même si les maires sont volontaires, c'est possible uniquement parce que la Métropole est proactive sur le sujet », explique Pascal Pelain, qui est également à la fois Conseiller métropolitain et Conseiller régional délégué spécial aux Relations avec la Métropole du Grand Paris.

Barrages anti-crue rapidement déployés

Chaque batardeau est affecté à un lieu spécifique tout au long du fleuve pour y être installé en cas de montée des eaux.

Ces systèmes de protection anti-crue amovibles sont composés d'éléments en métal conçus sur mesure qui se glissent dans des rails verticaux fixés aux murs des bords de Seine pour rendre hermétique les différents accès au fleuve (descentes aux péniches habitées, aux pontons ou aux chantiers navals). Les éléments s'empilent pour former un mur. Des joints d'étanchéité empêchent l'eau de s'infiltrer entre chaque partie. Ils sont tous inventoriés et stockés à Gennevilliers pour pouvoir être déployés avec des camions-grues dans des délais rapides en cas de crue de la Seine. Les essais furent positifs, de quoi rassurer les Villenogarenois. **Vm**





Mieux stationner en ville

Au 1^{er} janvier 2024, le stationnement change !

Priorité aux Villenogarenois

Avec un tarif préférentiel d'1€ par mois* en zone verte pour les habitants, la carte résidents permettra d'avoir un meilleur accès au stationnement.

**Pour le premier véhicule*



Comment cela fonctionne ?
Rendez-vous sur
www.villeneuve92.com

WWW.VILLENEUVE92.COM



**Seine
PARK**



La majorité municipale

Nous en échangeons depuis de longs mois, et alors que notre Ville se prépare techniquement à opérer le stationnement payant (pose du marquage au sol, d'horodateurs, installation d'une permanence, etc.), j'ai souhaité vous rappeler quelques informations à ce sujet.

Comme vous le savez, dès le mois prochain, le stationnement deviendra payant sur notre territoire, dans le but de retrouver une gestion plus saine de nos rues en fluidifiant notre usage du parking public.

Ce constat simple, nous le faisons tous au quotidien : il était devenu de plus en plus compliqué de se garer à Villeneuve, car les places de stationnement étaient régulièrement occupées par des véhicules n'appartenant pas aux Villenogarennais (du fait de leur gratuité jusqu'à maintenant).

Tout cela va évoluer ces prochaines semaines. Notre équipe municipale en est consciente : c'est une petite révolution à Villeneuve. C'est bien pour cela que dialogue et pédagogie ont été nos maîtres-mots ces derniers mois, et que la bienveillance sera de mise au mois de janvier.

Mais, malgré la détérioration, ces dernières semaines, de certains horodateurs qui maillent désormais la ville, nous irons évidemment au bout de la démarche. Car nous la pensons salutaire pour les Villenogarennais. Car nous la pensons indispensable afin de simplifier le quotidien des automobilistes de Villeneuve. Car, nous privilégierons toujours les Villenogarennais (1€ par mois) aux habitants des communes voisines qui profitaient jusqu'à maintenant de notre stationnement gratuit.

Pensez à prendre vos dispositions, en enregistrant votre véhicule (sur le site internet www.seinepark.fr ou à l'agence Seine Park sise 41 avenue Jean-Moulin), pour être fin prêt dès le début de l'année 2024 !

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

Tous concernés, mais combien réellement informés ?

En écoutant les commentaires de nos concitoyens, le passage au stationnement payant soulève nombreuses questions :

Où ? Quand ? Comment ? Qui ? Combien ?

Si le dernier magazine présente cette mesure, est-elle totalement comprise ?

Cette révolution dans notre ville ne mériterait-elle pas un mode d'emploi simplifié adressé à chacun, par courrier ?

L'information doit être mieux diffusée et mieux expliquée pour être acceptée.

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Les festivités de Noël, c'est cadeau à Villeneuve !

Du 16 décembre au 7 janvier, la Ville de Villeneuve-la-Garenne enchantera l'espace public pour les fêtes de fin d'année autour d'animations totalement gratuites. Une patinoire pour glisser sur de la vraie glace va ainsi être aménagée sur le parking Hof, les enfants pourront effectuer des tours de manège sur le parvis de l'Hôtel de ville, assister à un ciné plein-air, faire leurs emplettes sur le marché de Noël et prendre une photo avec le Père Noël. Sans oublier la traditionnelle marche lumineuse et la family zone installée à l'Espace Pierre-Brossolette avec des structures gonflables pour les enfants. Bref, trois semaines de moments de vie en famille ou entre amis sans déboursier le moindre centime !

Patinoire



Grande nouveauté cette année, une patinoire, d'une superficie de 200m², et gérée par le service des Sports, permettra de patiner sur de la vraie glace pendant trois semaines gratuitement ! Elle sera localisée sur le parking Hof, à quelques mètres de l'Hôtel de ville. Les patins seront fournis. Pour votre information, une patinoire n'est pas particulièrement énergivore et consomme, en trois semaines, 8400 KWH, soit 20 fois moins qu'un match de foot pendant 3 heures*.

Du 16 décembre au 7 janvier, parking Hof, gratuit

Manège



Comme l'année dernière, un manège, en forme de sapin de Noël, sera installé sur le parvis de l'Hôtel de ville. Les enfants et leurs parents pourront s'asseoir confortablement dans des sièges en forme de boules multicolores.

Du 16 décembre au 7 janvier, parvis de l'Hôtel de ville, gratuit

Marche lumineuse



La marche lumineuse est une grande tradition à Villeneuve. Un cortège démarrera du nord de la ville et un autre dans le sud, pour se rejoindre au niveau de l'Hôpital Nord 92 et se rendre, ensemble, sur le parvis de l'Hôtel de ville. L'occasion d'assister à une déambulation féerique !

Vendredi 22 décembre de 18h30 à 22h30, départ dans le nord et le sud de Villeneuve

Marché de Noël



17 chalets en bois, installés dans l'allée qui longe l'Hôtel de ville, permettront aux Villenogarennois de réaliser leurs derniers achats de Noël et de se restaurer. De la vente de boissons chaudes, de crêpes, de gaufres, de produits artisanaux et du terroir sont au menu. Vous aurez l'embarras du choix pour vous faire plaisir !

16 décembre au 24 décembre, parc de l'Hôtel de ville

* selon les relevés réalisés en télémétrie par Synerglaace



Les festivités de Noël à Villeneuve permettront de créer du lien entre habitants autour d'animations et d'événements de grande qualité en cœur de ville. Grande nouveauté cette année : la présence d'une patinoire sur le parvis de l'Hôtel de ville qui sera en accès gratuit pendant trois semaines, une rareté en Île-de-France.

Leïla Larik
Maire-adjointe en charge
des Grands Événements

EN CHIFFRES

235 379 €

DE BUDGET

8

ANIMATIONS
PHARES

23

JOURS
D'ANIMATION

40

AGENTS MUNICIPAUX
MOBILISÉS



Ciné Plein-air

Le film *Maman j'ai raté l'avion* sera projeté sur écran géant sur le parvis de l'Hôtel de ville. Un classique des fêtes de Noël où un petit garçon, oublié par ses parents lors des fêtes, devra affronter de méchants cambrioleurs. Venez avec votre plaid et habillé chaudement !

**Samedi 16 décembre de 19h à 20h30,
parc de l'Hôtel de ville, entrée libre**

Marché des associations

Après le marché de Noël, six chalets en bois seront tenus par des associations de la ville qui présenteront leurs activités: Batteurs pour la paix, Gorilla Villeneuve Thaï, Les pas de l'espoir, Cœur de lionne & Les petits deviendront grands, AML, Génération Unis et la Protection Civile seront présents.

27 décembre au 7 janvier, parvis de l'Hôtel de ville

Boîtes solidaires

Vous êtes invités à réunir dans une boîte, un produit d'hygiène, un loisir, un vêtement chaud, un produit alimentaire non périssable et un petit mot et dessin qui seront distribués aux personnes en difficultés. Vous pouvez déposer votre boîte solidaire au CCAS et dans toutes les associations partenaires : FASE, Les femmes engagées, le Secours Populaire, le Secours Catholique jusqu'au 12 décembre.

Remise des boîtes le mercredi 20 décembre

Concours Lumières de Noël

Participez à l'animation de votre ville, décorez vos extérieurs de maison ou d'appartement pour les fêtes de fin d'année. Inscription jusqu'au 15 décembre dans deux catégories : maisons et jardins et balcons et fenêtres. Le passage du jury (composé d'élus, d'agents de la Ville et de membres du Conseil Municipal des Jeunes) est prévu pour le 20 décembre à partir de 17h. Ils évalueront l'harmonie globale de la décoration, la pertinence des éléments de décors et des couleurs, l'intention créative et l'originalité, ainsi que la sobriété énergétique.



Family Zone

À l'Espace Pierre-Brossolette, des activités familiales, des jeux indoor (structures gonflables) et des espaces détente sont au programme pour petits, grands et même les bébés !

Du 1^{er} au 6 janvier à l'Espace Pierre-Brossolette, entrée libre

Photos avec le Père Noël



Vos enfants pourront se faire tirer le portrait gratuitement avec le Père Noël pendant trois après-midis.

Mercredi 20 décembre, jeudi 21 décembre et samedi 23 décembre, de 17h30 à 19h30 dans les salons de l'Hôtel de ville

Guignol

La plus célèbre des marionnettes, créée à Lyon au début du 19^{ème} siècle, est de retour à Villeneuve. Le théâtre de Guignol est proposé par l'association des commerçants de la ville.

Le mercredi 20 décembre de 14h à 15h, marché provisoire, gratuit

Parade lumineuse

Après l'atelier caricature, vous pourrez assister à une parade d'animaux lumineux géants.

**Vendredi 29 décembre
Ateliers caricatures de 16h30 à 19h30
Parade lumineuse de 18h30 à 19h30**

Fête foraine au cirque Micheletty



Une fête foraine est organisée au sein de ce lieu magique situé dans le parc des Chanteraines. En dehors des jeux forains pour gagner des lots, des manèges seront installés, ainsi que des chalets. Des spectacles de cirque seront aussi au programme.

Jusqu'au 7 janvier, les mercredis, samedis et dimanches et tous les jours pendant les vacances scolaires

115 boulevard Charles-de-Gaulle

Recettes de Noël avec les commerçants du marché

Les commerçants du marché, exceptionnellement ouvert les 24 et 31 décembre de 8h à 16h, vous ont concocté un menu de fête. Suivez leurs recettes et épatez vos familles pour les repas de fin d'année !



Entrée

Joue de lotte au curry et semoule aux raisins secs par Christian de la poissonnerie Labbé

« Il vous faut environ 150 grammes de joue de lotte par personne ou du filet que vous pourrez trouver à notre stand. Roulez les morceaux dans de la poudre de curry que vous pouvez trouver en supermarché ou chez un marchand d'épices, puis dans du sucre en poudre. Cuisez la préparation avec du beurre dans une poêle à feu moyen jusqu'à caramélisation. Préparez à côté une sauce au curry avec de la crème fraîche et de la poudre de curry.

Assaisonnez avec du sel et du poivre. Je suggère comme accompagnement de la semoule aux raisins secs et aux cranberries pour un mélange sucré-salé. Ciselez un peu de persil plat pour décorer le plat. »



Plat principal

Chapon au foie gras et girolles par Jérôme de la Basse-Cour de Jérôme

« Pour les fêtes, nous proposons sur notre étal plusieurs volailles farcies dont un chapon au foie gras et girolles. Pour 10 à 12 personnes, comptez une belle bête d'environ 4,5 kg.

Sortez-là du frigo 30 minutes avant de le mettre au four ventilé à 160 degrés pendant une heure, en ajoutant dans le plat du thym et du laurier, un oignon coupé en deux et un verre d'eau pour le jus.

Ensuite, cuisez la viande 1 heure et 20 minutes par kilo en arrosant généreusement toutes les 30 minutes pour une cuisson juteuse et homogène. C'est prêt ! Vous pouvez accompagner le chapon d'une purée de patate douce, un légume bien de saison. »



Dessert

Tarte aux agrumes meringuée par Brahim de Mfruit 92

« Achetez le fond de tarte. Pour la crème de citron, je préfère préparer un lemon curd. Rappez les zestes de deux citrons puis placez les dans une casserole avec leur jus et le sucre (100g). Remuez et chauffez à feu doux avec le beurre (175g). Battez les 3 œufs dans un récipient puis incorporez les à la préparation. Augmentez le feu et continuez à remuer à l'aide d'un fouet. Le mélange va commencer à s'épaissir. Laissez refroidir au frigo. Pour la meringue italienne, faites fondre le sucre (100g) dans l'eau à feu doux et fouettez les blancs en neige (3 œufs). Lorsqu'ils sont fermes, versez le sirop de sucre et continuez de battre jusqu'à ce que le mélange soit refroidi. Il ne vous reste plus qu'à placer le lemon curd dans le fond de tarte, puis la meringue dans laquelle vous déposez quelques quartiers d'orange, de pamplemousse pour plus de fraîcheur, ainsi que du zeste de citron vert. »

14
NOVEMBRE

Banquet des seniors

Le traditionnel banquet des seniors s'est déroulé au Cirque Micheletty. Un beau moment de partage avec les aînés villenogarennais qui ont déjeuné sur place, tout en assistant à des numéros de cirque. Le Maire Pascal Pelain, ainsi que son adjointe en charge des Seniors, Fatima Aaziz, et les élues Joanna Mohamed, Myrtha Henriol et Monique Laborne, étaient présents pour cet après-midi convivial.



Photo : Bertrand Guigou

24
NOVEMBRE

Café Police

Dans le cadre de la Journée mondiale contre les violences faites aux femmes, un « Café Police » a été organisé sur le marché, en présence de la Maire-adjointe en charge de l'Égalité Femmes-Hommes, Leïla Larik. Les Villenogarennaises ont aussi pu échanger avec les policiers municipaux et s'informer autour d'un moment convivial.



Photo : Bertrand Guigou



Bravo aux bacheliers

Pour la première fois à Villeneuve, les bacheliers ont été reçus par la Ville lors d'une réception officielle qui s'est tenue à la Salle des Fêtes, en présence du Maire Pascal Pelain et de son adjoint en charge de la Jeunesse Bachir Haddouche. La Ville souhaite maintenant beaucoup de réussite aux jeunes qui ont décroché leur bac en 2023 vers leur nouvel vie d'étudiant ou d'actif ! Le 16 novembre, ce fut au tour des lauréats du brevet des collèges d'être honorés.

10
NOVEMBRE



24
NOVEMBRE

Ballaké Sissoko

C'est une légende de la musique africaine et de la kora (instrument à cordes originaire du Mali) qui est monté sur la scène du Virtuoz Club. Ballaké Sissoko, habitué aux collaborations prestigieuses avec des artistes comme Rokia Traoré, Oxmo Puccino et Vincent Ségal, a transporté le public villenogarennois, en solo cette fois, de son jeu virtuose et poétique. Un grand moment.



11
NOVEMBRE

RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

Commémoration

Le Maire Pascal Pelain et ses adjoints, le Conseil Municipal des Jeunes, les agents des forces de l'ordre, les pompiers et les anciens combattants ont rendu hommage aux morts pour la France, au cimetière ancien et ont célébré l'armistice signée par le Maréchal Foch le 11 novembre 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale.



MOBILITÉ DOUCE

Inauguration de deux stations Vélib'

Les Villenogarennois peuvent désormais s'adonner à la mobilité douce, comme tous les habitants de la région parisienne en utilisant les vélos en libre-service Vélib'.

Smovengo, qui avait choisi Villeneuve-la-Garenne il y a déjà 5 ans pour y installer son siège social, est l'opérateur de Vélib' Métropole, le service de vélos en libre-service de la Ville de Paris et de 61 communes de la métropole. La maintenance et la régulation du plus grand système de vélos-stations dans le monde sont effectuées à Villeneuve (et même l'assemblage de certains modèles),

mais la ville n'avait jusqu'à présent pas de station pour pouvoir relier à vélo les autres villes des Hauts-de-Seine ou bien rejoindre Paris intramuros. Depuis cet automne, les Villenogarennois ont désormais à leur disposition deux stations au sud et au nord de la ville pour emprunter ou déposer des vélos classiques et également des modèles électriques afin de se déplacer de manière plus écologique.

75 places sur Villeneuve

Les stations peuvent accueillir simultanément 75 vélos sur leurs points d'accrochage. La station sud sur l'esplanade du Centre Commercial Quartz (où s'est déroulée l'inauguration) comporte à elle seule 45 places et se trouve en liaison avec les lignes de bus 137 et 177. Au nord, la station « Stade Gaston-Bouillant » qui se trouve à l'angle des avenues Pierre-de-Courbertin et Jean-Moulin dispose de 30 points d'accrochage. Sylvain Raifaud, Président du Syndicat Autolib' Velib' Métropole, a testé lui-même l'efficacité de ce dispositif en se rendant à l'inauguration à vélo depuis la gare RER de Saint-Ouen. Il a précisé que « la moitié du financement des stations est pris en charge par la Métropole du Grand Paris ». « Il nous fallait passer par la case Vélib', une étape très importante pour désenclaver notre ville et pousser le développement des mobilités douces, a expliqué le Maire Pascal Pelain. Villeneuve est à moins d'un kilomètre d'une gare du Grand Paris, nous travaillons également sur une passerelle mobilité douce pour traverser la Seine et atteindre l'île Saint-Denis pour rejoindre Pleyel.» **VM**



Le Maire Pascal Pelain et Alain-Xavier Francois, Maire-adjoint au Développement Durable avec Sylvain Raifaud, Président du Syndicat Autolib' Velib' Métropole, et les équipes de Smovengo.

Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

L'État facilite la transition énergétique à Villeneuve

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables (EnR) et de renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables permet de simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et de répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. En accord avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial, l'EPT Boucle Nord de Seine accompagne Villeneuve dans cet exercice. Une concertation est lancée, à l'issue de laquelle, le Conseil Municipal sera appelé à délibérer sur la création des zones définies le 19 décembre prochain. **VM**

Toutes les infos en scannant le QR Code





ACTUALITÉS



Du 11 novembre au 18 novembre, des événements, conférences, portes ouvertes ont été organisés sur la ville en présence des acteurs de l'éducation et des parents, ainsi que d'élus comme Khady Fofana, Maire-adjointe en charge de l'Éducation.

Des journées de l'éducation riches en échanges

Du 11 au 18 novembre, des événements, conférences, portes ouvertes ont été organisés sur la ville en présence des acteurs de l'éducation et des parents pour réfléchir à comment accompagner au mieux la réussite et l'épanouissement des enfants et de la jeunesse villenogarennoise.

Pour la première fois à Villeneuve, une semaine a été consacrée à l'éducation sous toutes ses formes. Des temps d'échanges et de découverte ont été organisés avec l'ensemble des acteurs de l'éducation de la ville et les parents d'élèves, autour de sujets comme les activités périscolaires et extrascolaires, les méthodes éducatives pour favoriser l'apprentissage, les actions permettant l'inclusion et les problématiques liées à la parentalité, à la charge mentale et au harcèlement. En point d'orgue des Journées de l'éducation s'est déroulée une conférence-débat, le 11 novembre,

en présence de 25 parents d'élèves sur le thème « réfléchissons ensemble à l'offre éducative de demain ».

Conférence-débat avec les parents d'élèves

Pour l'occasion, l'Espace Pierre-Brossolette s'est transformé en ludothèque, le temps d'un après-midi, pour accueillir les enfants âgés de 2 à 10 ans et laisser leurs parents travailler en toute tranquillité. Pour commencer la conférence, un jeu interactif sur smartphone a permis d'en savoir plus sur le PEDT (Projet Éducatif Territorial) de Villeneuve-la-Garenne. Pour rappel, ce projet, qui va structurer la réflexion pédagogique pour les trois prochaines années, a pour objectif de renforcer et d'animer la cohérence entre les différents partenaires et acteurs de l'éducation. Ensuite, les parents d'élèves ont été répartis en quatre groupes de travail pour réfléchir sur l'offre éducative d'aujourd'hui et de demain autour de la jeunesse, des accueils de loisirs, des séjours et de l'offre socioculturelle et sportive. La restitution s'est déroulée en présence des Maires-adjoints en charge de l'Éducation, Khady Fofana, de la Jeunesse, Bachir Haddouche, et de la Culture, Sandrine Hertig.

Échanges constructifs avec les élus

Un moment d'échanges avec les élus sans tabou, ni concession qui a permis d'identifier des pistes de réflexion et des priorités. Les services de la Ville pourront, dès lors, orienter au mieux leurs actions. « *Les journées de l'éducation sont le reflet de notre engagement collectif envers l'avenir de nos enfants*, souligne Khady Fofana. *Merci aux directeurs, enseignants, parents d'élèves, et nos services, pour leur précieuse contribution à la construction d'une éducation riche en échanges et en mobilisation, car c'est ensemble que nous façonnons les fondations solides de demain.* » Le 15 novembre, ce fut au tour de l'ensemble de la communauté éducative de Villeneuve (directeurs d'école, enseignants, équipes périscolaire, de restauration et d'entretien, ATSEM, infirmières scolaires) de se retrouver autour d'un travail collaboratif au profit de la continuité éducative et de la construction d'outils communs pour la réussite des élèves. Tous les participants ont reconnu la nécessité et l'importance de ce temps de travail annuel. **Vm**

Raviver la flamme

Le Tour Olympique et Paralympique (TOP 92) est un parcours ralliant toutes les communes des Hauts-de-Seine autour de la passation d'une flamme symbolique itinérante. De nombreuses animations sportives et culturelles ont été organisées à Villeneuve dans ce cadre, du 6 au 10 novembre.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 deviennent de plus en plus concrets à Villeneuve. Alors que la Ville organise déjà une série d'événements depuis un an et demi baptisés « Vivre les Jeux à Villeneuve » pour promouvoir des disciplines présentes dans huit mois aux JO (basket 3x3, breakdance, glisse et handisport), elle fut également une des actrices principales du Tour Olympique et Paralympique (TOP 92). Ce parcours relie de semaine en semaine, depuis le 8 octobre, toutes les communes des Hauts-de-Seine avec pour point d'orgue la passation d'une flamme symbolique

itinérante (le vase olympique de la Manufacture de Sèvres) entre les villes.

Transmission du vase olympique entre Gennevilliers et Villeneuve

Le 27 octobre, ce fut au tour de Gennevilliers de transmettre la flamme à Villeneuve-la-Garenne au parc des Chanteraines, en présence du Maire Pascal Pelain et de jeunes villenogarennois. Des animations avaient été préparées par la Ville de Gennevilliers, la Police Nationale et

le centre équestre UCPA. Quelques jours plus tard, l'esprit olympique s'est diffusé pendant une semaine sur notre commune, du 6 au 10 novembre, avec au programme une marche active organisée par la Maison Sport-Santé, une journée mini-olympiades (escrime, lutte, basket fauteuil...) pour les enfants avec les accueils de loisirs et l'École Municipale des Sports. Mais aussi un passage de relais, de l'école Jean-Moulin A au groupe scolaire Pierre-de-Coubertin, en passant par le groupe scolaire Jules-Verne, en partenariat avec l', d'un objet symbolisant les Jeux, fabriqués par les enfants de l'école Jean-de-La-Fontaine. Des sportifs de haut niveau furent de la partie sur le parcours.

Une grande journée de clôture à Cattiau

La grande journée de clôture s'est déroulée quant à elle, le 8 novembre, au gymnase Cattiau pour l'ensemble des CM1 avec passation de la « flamme » à la Ville de Clichy. À cette occasion ont été inaugurés les nouveaux vestiaires de l'équipement sportif municipal et signée la charte d'engagements 2022-2024 en faveur de l'inclusion des parasportifs dans les Hauts-de-Seine entre Villeneuve et plusieurs acteurs institutionnels du département. Le TOP 92, dont la marraine est Diane de Navacelle de Coubertin, descendante du baron Pierre de Coubertin, s'achèvera dans 5 mois, le 7 avril 2024 à Nanterre, à l'occasion de la semaine olympique et paralympique (SOP). **vm**



Dans le cadre du TOP 92, le vase olympique de la Manufacture de Sèvres a été transmis par le Maire de Villeneuve-la-Garenne et son adjoint aux sports, Bachir Haddouche, à Camille Sénéclauze, para-triatlète de la ville de Clichy.

Photo : Bertrand Guigou

PRÉVENTION

Violences faites aux femmes: Place à l'action!

Pour la première fois à Villeneuve, de nombreuses actions de prévention ont été organisées du 22 au 25 novembre à l'occasion de la Journée mondiale contre les violences faites aux femmes. Des actions qui sont amenées à perdurer et à se développer.

Toute cette semaine de novembre, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a déployé une grande campagne de sensibilisation et d'actions, en s'inscrivant dans le cadre de la mobilisation internationale autour du 25 novembre, pour informer et participer à la lutte contre les violences faites aux femmes. Une première à Villeneuve, initiée par Leïla Larik, Maire-adjointe à l'Égalité Femmes-Hommes. Distribution via les commerçants partenaires de 10 000 violentomètres (document d'autoévaluation permettant de savoir si une relation de couple est saine, toxique ou violente), cours d'autodéfense au Qwartz, ciné-débat, action de sensibilisation et d'information au marché avec les agents de la Police Municipale (voir page 22)... S'il fallait retenir deux événements majeurs, ce sont la représentation d'une pièce de théâtre poignante à l'Hôtel de ville, suivie d'une table ronde et la signature de la Ville avec l'application Umay.

Sensibiliser par l'exemple

Pour la première fois dans l'histoire de Villeneuve, une représentation théâtrale s'est déroulée dans la salle des mariages, lieu symbolique faisant écho au thème de l'événement. La pièce *Je me porte bien*, écrite par Sonia Aya et interprétée par Caroline Misbach, présente les différentes phases



Leïla Larik a lancé la table ronde à l'Hôtel de ville le 24 novembre à la suite de la pièce de théâtre.

d'une relation amoureuse toxique qui finit par devenir violente. Une fiction inspirée de faits réels où de nombreuses femmes peuvent se reconnaître et les hommes se questionner. S'en est suivie, une table ronde réunissant l'autrice, la comédienne, Maître Gwendoline Massain, avocate en droit de la famille, Pierre François, commissaire de police, référent départemental violences conjugales, Cyril Quélard, substitut du procureur de la République de Nanterre, Grichka Redjala, délégué départemental aux droits des femmes et Salia David, intervenante sociale à l'association d'aide aux victimes des Hauts-de-Seine (ADAVIP 92), qui a permis d'éclairer le public venu nombreux sur les différents aspects de ce grave problème.

Safe places

Durant le Salon des Maires qui se déroulait durant cette même semaine à la Porte de Versailles, le Maire Pascal Pelain a signé une convention avec l'éditeur de l'application Umay pour lutter contre le sentiment d'insécurité. Les Villenogrennoises qui se sentiraient suivies ou mises en danger pourront ainsi trouver refuge dans un lieu proche (safe place) indiqué sur leur smartphone. Ces actions vont perdurer dans le temps avec la continuité de formations des agents et le développement des safe places sur la commune.

Soirée des bénévoles : rendez-vous le 5 décembre

Pour que la solidarité et les associations puissent œuvrer, les bénévoles sont essentiels. Une soirée est organisée au Centre commercial Qwartz à 18h30 pour un speed dating de rencontres entre associations et futurs nouveaux bénévoles de Villeneuve, l'occasion de découvrir le monde du volontariat.

EN BREF!

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

COMITÉ D'USAGERS

L'Espace Nelly-Roussel organise dans ses locaux, le 14 décembre à 18h30, une réunion de son comité d'usagers.

L'équipe de Nelly-Roussel, les acteurs associatifs et les usagers réfléchiront, ensemble, au renouvellement du projet social pour une période de trois à cinq ans, validé par la CAF, autour de quatre thèmes : accès au droit, citoyenneté et solidarité, éducation, culture. Venez nombreux car cette réflexion est un enjeu crucial pour le centre social.

SOLIDARITÉ

BOÎTES SOLIDAIRES

Le CCAS et ses partenaires organisent l'opération des boîtes solidaires. Il suffit de déposer dans une boîte, un produit d'hygiène, un loisir, un vêtement chaud (bonnet, pull...), un produit alimentaire non périssable (bonbons, gâteaux...), un petit mot et d'y indiquer pour qui elle sera destinée (homme, femme, enfant). Les boîtes sont à déposer jusqu'au 12 décembre au CCAS ou dans les associations partenaires : le Secours Populaire, le Secours Catholique, FASE et les Femmes engagées.

ESPACES VERTS

EMBELLISSEMENTS

Le mail Roger-Prévoit s'embellit d'une nouvelle rangée de 15 arbres de haute futaie (chênes, tilleuls, érables). Les services des Espaces Verts ont également procédé à la plantation de 70 000 bulbes dans la Coulée Verte. Les barrières en grillage du Square Abbé-Pierre, estimées dangereuses, ont été remplacées par des barrières en plastique recyclé. Des demandes qui émanaient des habitants présents aux Comités Consultatifs de Quartier.

EMPLOI

Handijob à Villeneuve

La Fosse-aux-Astres a accueilli, le 21 novembre, une table ronde et un job dating dédié aux personnes en situation de handicap.

Sept entreprises, dont certaines très prestigieuses comme GRDF, Carrefour ou Cafés Richard étaient présentes au handijob, organisé par l'Espace Emploi André-Malraux, Pôle Emploi et Cap Emploi, le 21 novembre à la Fosse-Aux-Astres. L'occasion de rencontrer une cinquantaine de candidats en situation de handicap venus de tout le département dans l'après-midi, après avoir participé à une table ronde dans la matinée. Véronique, 56 ans, travaillait il y a quelque temps pour une chocolaterie et postule comme employée libre-service en supermarché ou dans la restauration. « J'ai des problèmes de dos, indique la résidente de la Caravelle. C'est bien que des entreprises ne mettent pas un frein à notre embauche en raison de notre



handicap. » Himad, 57 ans, a une longue expérience de salarié, notamment pour une société de transport et La Poste où il est resté à chaque fois dix ans. Il y a 7 ans, le Villenogarennois a été renversé par une voiture et souffre depuis du ménisque. « Je cherche un emploi dans l'administratif ou la logistique. J'espère que mon âge et mon parcours ne seront pas un frein à mon embauche. » Plusieurs candidats seront prochainement recontactés par les entreprises pour un nouvel entretien. **vm**

COMMERCE

Un nouvel artisan volailler sur le marché

La basse-cour de Jérôme s'est installée le 3 novembre à Villeneuve et propose notamment des poulets fermiers normands, ainsi que du gibier en saison.

À l'approche des fêtes de fin d'année, les Villenogarennois vont pouvoir faire le plein de volailles de qualité ! Jérôme Gourdes, Normand de 46 ans, vient de poser ses couteaux sur le marché de Villeneuve, le 3 novembre, et propose des produits que l'on ne trouve pas ailleurs : poulets fermiers (bien) élevés à Vernon (Eure) à moins de 80 km, pigeon, caille, agneau de lait des Pyrénées, gibier en saison (canard sauvage, biche, sanglier...) et même des viandes plus rares : autruche ou bison. « Je travaille uniquement des pièces entières, indique l'artisan primé par l'Association pour la promotion de la volaille française, également présent sur les marchés de Bois-Colombes et Sartrouville. Parmi mes spécialités,



il y a les paupiettes et rôtis farcis, les cordons bleus maison, les aiguillettes de poulet pané ou les terrines. Je prévois bientôt de faire rôtir certaines de mes viandes sur place. » Le chapon et la dinde fermière seront bien sûr les stars de son étalage pour Noël et le nouvel an. **vm**



Naissances

Bienvenue à

Lahna BOUTRID, **14/10**
 Yasmine ATATRA, **16/10**
 Keylane PIRES RODRIGUES, **19/10**
 Yûsuf TOURÉ, **20/10**
 Kiéran ROMAN, **20/10**
 Jana BENDAAR, **26/10**
 Soumaya TOURE, **31/10**
 Kélian CHERON ROLEZ, **10/11**
 Kayronn BALANDA, **16/11**
 Naara-Lael MACIAS ROJAS, **18/11**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Radhwen BENMEDDAH et Sivandy CHHENG, **04/11**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Jacques HUGUET, 13/10, **94 ans**
 Jean-Paul RYELANDT, 15/10, **71 ans**
 Haddia OUBRAHIM épouse HARBIT, 16/10, **57 ans**
 Michelle LALOUETTE, 19/10, **79 ans**
 Salah BENABED, 20/10, **75 ans**
 Paul ROBERT, 20/10, **80 ans**
 Mohamed BOUDALI, 25/10, **80 ans**
 Marie BARRAL, 26/10, **88 ans**
 Sans prénom ROUCCOUMANY veuve GOBALOUKICHENIN, 30/10, **84 ans**
 Mohammed BELKASMI, 30/10, **86 ans**
 Hamdoune GUANDDUZI, 01/11, **83 ans**
 Derradji FAR, 05/11, **74 ans**
 Roland BOUVIER, 05/11, **84 ans**
 Maria de Fatima DA SILVA FERREIRA, 06/11, **61 ans**
 Jacques DELARUE, 07/11, **91 ans**
 Thérèse AJORQUE épouse LINTHAL, 07/11, **86 ans**
 Arab MOUNSI, 10/11, **83 ans**
 Fatima ZERGA épouse ELABIB, 12/11, **76 ans**
 Cristiano PINTO TRINTA, 15/11, **82 ans**
 Brahim AIT TIRITE, 22/11, **74 ans**
 Jean-Jacques POIRIER, 25/11, **59 ans**

CONCOURS LUMIÈRES DE NOËL



À VOS
AGENDAS!

Participez à l'animation de votre ville, décorez vos extérieurs de maison ou d'appartement pour les fêtes de fin d'année.
Que le meilleur gagne!

INSCRIPTION EN LIGNE JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

Catégories :
Maisons et jardins OU Balcons et fenêtres

À GAGNER!

en chèque Cadhoc pour chaque catégorie :

1^{er} prix : valeur 200€

2^e prix : valeur 100€

3^e prix : valeur 50€

SOYEZ CRÉATIFS !

Pour départager les Villenogarennois en compétition, le jury composé d'élus, d'agents de la ville et de membres du Conseil Municipal des Jeunes, appréciera l'harmonie globale des décorations, la pertinence des éléments et des couleurs, l'intention créative et l'originalité et sera sensible à la sobriété énergétique.

WWW.VILLENEUVE92.COM



ACCÉDEZ AU
FORMULAIRE



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Fermeture les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.croix-rouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com et 06 09 15 74 27

Agence Seine Park (ouverture prochaine)

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h (jusqu'à 16h, les 24 et 31 décembre)

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.

En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
01 40 85 34 28

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Pharmacies de garde

Dimanche 3 décembre

Pharmacie du Soleil
10 avenue du Général-de-Gaulle
Gennevilliers
01 47 98 18 36

Dimanche 10 décembre

Pharmacie Lacombe
38 place Jules-Guesde – Gennevilliers
01 47 99 91 77

Dimanche 17 décembre

Pharmacie de la Mairie
38 avenue de Verdun – Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 15 18

Dimanche 24 décembre

Pharmacie Motaouakkil
Centre commercial du Luth
8 avenue du Luth – Gennevilliers
01 47 94 10 58

Dimanche 25 décembre

Pharmacie du Parc
45 avenue du Ponant – Villeneuve-la-Garenne
01 47 92 31 60

Dimanche 31 décembre

Pharmacie des Agnettes
39 avenue du 8 mai 1945 – Gennevilliers
01 47 33 58 76

Lundi 1^{er} janvier

Pharmacie Santhalingam
12 avenue Lénine – Gennevilliers
01 47 94 69 94

Dimanche 7 janvier

Pharmacie de la Concorde
18 rue Paul-Vaillant-Couturier – Gennevilliers
01 47 93 29 90

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY • Imane ARABI

06 26 39 28 77
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville. Prochains passages :

lundis 4 et 18 décembre.

Déchetterie mobile

Samedi 23 décembre

de 14h à 18h30
214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 17 décembre

entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60
www.syctom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

01 40 85 58 78

Zoom sur...

SEINE PARK

Le stationnement deviendra payant à Villeneuve à compter du 1^{er} janvier 2024. Sa gestion a été confiée à la Société Publique Locale (SPL) Seine Park.

MUTUALISER LA GESTION DU STATIONNEMENT

Les Villes de Villeneuve et Clichy ont souhaité s'associer pour mutualiser la gestion, l'entretien et le développement de l'offre de stationnement dans les deux territoires en créant la Société Publique Locale (SPL) Seine Park (voté au Conseil Municipal de Villeneuve le 16 février 2023 et le 15 janvier à Clichy). Son conseil d'administration est composé d'élus des deux villes. Concrètement, la SPL ne gèrera que le stationnement payant et les Forfaits Post-Stationnement (FPS).

UN AGENCE POUR RÉGLER SON ABONNEMENT MENSUEL

Seine Park ouvre dans quelques jours une agence au 41 avenue Jean-Moulin à Villeneuve où les résidents villenogarennois et les actifs non-résidents pourront faire enregistrer leur véhicule et régler leur abonnement à l'année en zone verte (la zone rouge n'est pas concernée et sera toujours limitée dans le temps). Le tarif fixé par la Municipalité de Villeneuve est de 1€ par mois pour les résidents villenogarennois (12,5€ par mois pour la deuxième voiture). Pour les non-résidents travaillant sur la ville, le montant est de 25€ mensuel.

DES DÉMARCHES À RÉALISER AUSSI EN LIGNE

Toutes ces démarches peuvent être également réalisées en ligne sur seinepark.fr, ce qui vous évitera de vous déplacer et d'attendre votre tour à l'agence. Dans les deux cas, vous devrez préparer des pièces justificatives : une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un Kbis de moins de 3 mois (si artisan ou commerçant) ou votre dernière fiche de paie et la carte grise de votre véhicule.

LUMIÈRES

de Noël

DU 16 DÉC. 2023 AU 7 JANV. 2024

◇ Patinoire ◇ Marché de Noël ◇ Manège ◇



PROGRAMME
COMPLET

WWW.VILLENEUVE92.COM

